IMPORTANT

Information préalable à la réunion :

Les syndics sont invités à prendre connaissance de la note préparatoire par sa lecture.

Cela permettra alors de passer directement aux questions et débat.

En vous remerciant par anticipation.

Le Directeur, Vincent de TRUCHIS

Canal de Ventavon Saint-Tropez
Établissement Public

NOTE PREPARATOIRE COMMISSION SYNDICALE DU 12 novembre 2020

Destinataires : Tous les syndics titulaires et suppléants, Mme la Préfète des Hautes-Alpes, M. le Trésorier de Laragne, Richard CHAIX, Vincent de TRUCHIS.

1. Mise en non-valeur des titres non recouvrables.

Il sera dressé une liste de titres non recouvrables dont la trésorerie a épuisé tous les recours.

Notamment la liste des titres pour 24,09€ (solde de quelques centimes de rôles non recouvrables) ainsi qu'un ASP d'un montant de 45.44€ de 2014. La personne est décédée et les recherches menées par la DGFIP jusqu'à aujourd'hui n'ont pas abouti à trouver un ou une héritière.il y a donc lieu d'annuler l'avis 2014 pour 45,44€

Nécessité d'une délibération : oui pour 24,09€ et oui pour 45,44€

2. Point sur les marchés Tranche 3.

Le marché de canalisation a été visé par la préfecture le 24/09/2020 et notifié à l'entreprise ELECTROTEEL pour la tranche ferme. L'ordre de service n° 1 spécifie à l'entreprise une livraison pour le 11/01/2021.

3. Délibérations choix des entreprises.

La CAO a examiné les offres sur les consultations suivantes et il y aura lieu de délibérer sur le choix des entreprises concernant les travaux de la Tranche 3 de la conversion des irrigations.

- Marché Travaux de construction d'un réseau sous pression – Réalisation de 5 antennes en commune de Valernes.
- Marché pour la création d'un puits, l'installation d'un pompage et la création d'un réseau d'irrigation en commune de Valernes.
- Levées topographiques et contrôles de cotes altimétriques en phase d'exécution de travaux.
- Ecologue et CSPS.

Nécessité de délibérations : oui

4. Procédure de Messieurs ISNARD Laurent et ISNARD Gontran.

Il est simplement rappelé une procédure en cours qui concerne un recours déposé par les 2 personnes ci-dessus désignées et à la suite d'une chute en mobylette liée à la présence de gravier sur la chaussée.

Des expertises médicales sont actuellement en cours avant de permettre au juge administratif de se prononcer sur le fond de cette affaire.

5. Point sur les rebobinages des moteurs.

Nécessité d'une délibération : non

6. Proposition de lancement de travaux de renouvellement de canalisations sur le secteur de la Grande Sainte-Anne.

Il sera proposé de rédiger un marché à bons de commande pour la réparation des fuites et casses.

Nécessité d'une délibération : oui

7. Information sur la clôture d'instruction auprès de la cour administrative d'appel de Marseille dans lequel EDF veut faire reconnaître en lieu et place des 4 millions de kWh de gratuité, 2,2 millions de kWh.

Nécessité d'une délibération : non

8. Vote du rôle et rôles supplémentaires 2020.

Nécessité d'une délibération : oui

9. Vote de prêts bancaires.

L'ASA a entamé la phase de travaux de conversion pour la tranche 3 et elle doit emprunter pour la part en auto-financement du projet soit environ 100 000€.

Dans le même temps, l'ASA s'apprête à passer commande pour 150 000€ de canalisations et pièces spéciales pour obtenir un stock, de plus une commande chez Christaud a été validée pour 100 000 € de raccords également pour constituer un stock sur 3 ou 4 ans. 50% seront livrés avant fin 2020.

Il sera donc étudié le vote de 2 prêts bancaires :

- 1 prêt de 100 000€ sur 10 ans
- 1 prêt de 250 000€ sur 5 ans

Nécessité d'une délibération : oui pour chacun des prêts

10. Vote d'une dernière DM d'ajustement entre les chapitres 61 et 62.

Nécessité d'une délibération : oui

Le Président, Daniel POINCELET

Association Syndicale autorisée du CANAL de VENTAVON SAINT-TROPEZ
Le Président